Au Congrès des Amicales de Police de France

LES RAPPORTS MORAL ET FINANCIER ONT ETE ADOPTES

La seconde journée du Congrès des Amicales de Police de France à Lille, a été consacrée principalement à la discussion du rapport moral et à la nomination des commissions.

M. Vidal, secrétaire de la Fédération, président. Au début de la matinée, Camu, secrétaire général du personnel municipal de la mairie de Lille, apporte aux congressistes le salut de son organisation. Après quoi on procède à la nomination de vérifications des mandats. Furent désignés : MM. Richard, Sonrier, Roches, Mullier et Bonneton.

Vers 11 heures, M. Naudin, préfet du Nord, paraît au congrès, en compagnie de M. Potentier, commissaire central de Lille. En une courte allocution, il assure les congressistes de sa sollicitude. « Vous êtes, dit-il, des collaborateurs constants des pouvoirs publics ; vous jouissez de l'estime et du respect de tous, et vous le méritez d'ailleurs. Je souhaite que partout, l'état des finances municipales et gouvernementales, permette d'améliorer votre sort pour le bien de vos familles ».

M. Vidal remercie le Préfet de sa sollicitude. La séance du matin prit fin à 12 heures un quart.

La séance de l'après-midi fut occupée en grande partie par la discussion sur le rapport moral. Y prirent part, MM. Richard, Dombron, Sporte, Levionnois, Donsimoni et Vidal. Le rapport fut ensuite adopté à l'unanimité moins trois abstentions (celles des délégués de Rouen).

Le rapport financier fut adopté à l'unanimité et l'on procéda à la nomination des quatre commissions suivantes :

Première commission (réorganisation de la Fédération, étatisation, militarisation) : Decambers, Thieulant, Fleury, Richard, Jardères, Lemur, Senegas, Orsini, Le Hatel, Parmentier, Lefer, Porte, Pinchon, Vallière, Lebau, Hamon, Dombron, Roches, Bassier, Blas.

Deuxième commission (retraites, lois sociales) : Mayeur, Soulier, Orsini, Célard, Chotard, Beauchart, Bouillet, Toumier, Cazier, Deblonde Jonckère, Mourot, Caillat, Lubin, Becquart, Ain, Buisset, Blanc, Van de Ven, Le Hartel, Hémer, Dumoulin.

Troisième commission (médaillés, conseil de discipline, cherté de vie, impôt sur les salaires) : Berland, Régail, Levionnois, Roger, Montingon, Binel, Smet, Sonrier, Scamps Mullier, Bonnefond, Dajboy, Brunie, Berlani, Bouchereau, Cadet de Beaupré, Rakhom et Buisson.

Quatrième commission (vérification, comptabilité, vœux) : Allimand, Allard, Bonneton, Bonnefond, Berthelot, Plamon, Bresson, Hubeau, Bardo, Paba, Berland, Deblonde.

Ces commissions se mirent immédiatement au travail.

Groupements Commerciaux du Nord

La Fédération rappelle aux commerçants que c'est le 30 juin qu'expire le délai imparti aux locataires par la loi du 31 mars 1922, pour solliciter la prorogation. La nouvelle loi intéresse surtout deux catégories de locataires : les sous-locataires ; les cessionnaires de baux, même pour les locaux à usage commercial.

Beaucoup de commerçants ayant acheté un fonds de commerce se trouvent dans cette dernière catégorie.

La Fédération rappelle donc qu'ils doivent avant le 30 juin, faire connaître au bailleur par lettre recommandée avec accusé de réception, leur intention de profiter de la prorogation de droit qui leur est accordée par la loi.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT GENERAL : 23, rue du Bassin

LES FETES DE L'EPEULE

Les fêtes du quartier de l'Epeule et de la rue de Mouvaux durèrent trois jours. Elles commencèrent, samedi prochain, à 21 heures, par une retraite aux flambeaux et se terminèrent dans la nuit de lundi à mardi.

De nombreuses sociétés de la région ont assuré le comité d'organisation de leur concours. Parmi les chars, on remarquera surtout celui de la « Crise du logement », celui de la « Garde de Napoléon », et surtout celui de la Reine, qui sera composé d'après un projet conçu pour la circonstance, par des artistes parisiens.

Des prix seront distribués aux organisateurs de chars, de groupes travestis ou déguisés et d'attractions particulières, ainsi qu'aux gagnants des jeux qui seront ouverts au cours des trois journées, chez la plupart des commerçants du quartier.

Le Comité, tenant compte du retard occasionné par l'organisation des fêtes récentes dans les localités de la région, recevra les adhésions pour les chars et les groupes costumés jusque samedi soir.

Réunion des enfants pour la retraite aux flambeaux, samedi à 9 heures, boulevard Montesquieu (avec leur lanterne). Une distribution de gâteaux aura lieu à la fin de la retraite, à l'école de la rue de l'Industrie.

Arthritiques, mauvaises digestions, neurasthénie, etc., n'ont souvent d'autre cause que la constipation. Le plus sûr moyen de les éviter est de prendre tous les 2 ou 3 jours un GRAIN DE VALS, laxatif parfait. 3778-1.

Pendu au pied de son lit

Hier matin, vers 8 heures 30, surprise de ne pas voir son mari descendre comme de coutume, Mme Prut, demeurant rue Monge, 38, se rendit dans sa chambre, située à l'étage. Elle trouva son mari pendu au pied de son lit et ne donnant plus signe de vie.

M. le docteur Jacquemont, mandé, n'a pu que constater la mort, consécutive à la strangulation.

Florent Prut, 56 ans, tisserand, était malade depuis longtemps. Il avait manifesté plusieurs fois l'intention de se suicider. Il a dû réaliser son funeste projet au cours d'une crise de neurasthénie.

Mort dans la rue

Hier matin, vers 5 heures 40, M. Henri Aarys, âgé de 56 ans, né à Helchin (Belgique), ouvrier plafonneur, demeurant à Roubaix, rue de la Paix, 60, passait rue de l'Alma, lorsqu'il fut pris d'une indisposition subite. Transporté au poste de police du 1er arrondissement, il y a exhalé le dernier souffle.

M. le docteur Desbonnets, mandé, a déclaré que la mort devait être attribuée à une affection cardiaque. Le corps a été transporté au domicile du défunt.

UN DETONATEUR ÉCLATE ENTRE LES MAINS D'UN ENFANT

Hier matin, vers 10 heures, le jeune Robert Turpin, âgé de 14 ans, se trouvant à bord de la bélandre « La Loire », amarrée quai du Sartel, était occupé à scier un tube de cuivre long de 10 centimètres environ, dont il voulait faire des douilles pour des engins de pêche. Le tube éclata soudain, blessant l'imprudent aux mains et au visage.

Transporté chez M. le docteur Jacquemont Grande-Rue, 265, qui lui donna les premiers soins, il fut admis ensuite à l'hôpital, sur l'ordre du praticien.

On craint que le blessé ne perde l'œil droit.

MUSELEZ VOS CHIENS

Pour divagation de chien dépourvu de muselière, le propriétaire, M. Henri Decarsin, demeurant rue de l'Espierre, 67, a récolté une contravention.

La Journée des Mères

LES GAGNANTS DE LA TOMBOLA

Le tirage de la tombola a donné les résultats suivants :

249, un habillement complet, un phonographe ; 2476, un fauteuil Voltaire ; 683, un couvre-lit ouaté ; 577, un réchaud à pétrole ; 2683, une pendule électrique ; 675, une pièce 4 m. 50 tissus ; 783, une pièce 4 m. 50 tissus ; 325, une cuisinière à gaz ; 805, un régulateur laqué blanc ; 1709, un pardessus ; 732, un pardessus ; 1200, un manteau de dame ; 680, un manteau de dame ; 2799, une coupe de 4 m. 50 tissus ; 1381, une coupe tissus ; 2256, une coupe tissus ; 2095, une coupe tissus ; 260, une layette complète ; 2009, une coupe tissus ; 211, un complet garçonnet ; 2732, un complet garçonnet ; 422, une robe de dame serge noire ; 2559, une robe de dame serge noire ; 1185, une robe de dame, serge noire ; 1700, un manteau fillette, karacul ; 294, une couverture de lit ; 61, un paletot de dame, tricot ; 924, un complet garçonnet ; 887, un séchoir à cigares ; 2082, un paletot de dame ; 1201, une carpette ; 2362, un réchaud à pétrole ; 2597, un paletot gris ; 1851, une paire souliers vernis ; 285, un paletot dame marine ; 2763, un complet garçonnet ; 1292, un manteau gris ; 2265, une parure berminette ; 177, une coupe tissus ; 1743, une paire de souliers ; 1817, un tapis de table.

Lots divers :

2306	2272	1611	1461	409	171	1411	2024	2615	1665
269	2018	690	865	1783	827	992	2523	2015	498
218	909	2249	2841	524	2785	1272	1396	2504	2366
1590	1141	366	2600	104	2108	1350	2874	286	2830
77	1745	2508	1092	931	2297	1543	758	2778	1248
2637	683	612	2818	810	1565	1610	1298	2239	2228
668	45	1677	1457	591	1016	2506	832	1761	52
2121	1652	2585	1694	2834	2301	401	428	126	1015
527	1923	1290	1348	2135	190	717	196	2130	115
1775	1351	1839	30	1673	1452	1179	1046	2127	908
2029	2213	1809	2287	143	145	1717	2912	2211	2002
998	982	1355	2254	162	2308	2534	310	501	980
2253	1571	1764	663	369	2689	2296	1212	305	851
1439	682	2751	2112	1119	98	831	2286	1453	1409
1485	138	68	1501	1384	1532	1354	687	2342	1215
2075	31	1267	2336	1478	278	1038	1505	1209	2746
2056	1023	2085	1661	2317	1482	2830	2805	1260	408
954	442	2466	439	818	2787	1136	1232	1335	384
200	2267	644	1509	731	595	1588	2798	2668	1583
1312	1807	1206	765	599	2505	2603	2401	2359	2527
2307	1148	1850	774	786	1623	1282	874	2192	397
1378	1023	1854	203	728	376	1456	1061	1582	2707
1259	1793	2028	386	652	850	512	1487	1089	1283
1595	1117	206	2642	1294	2607	1174	281	2837	2861
204	660	2856	445	2839	2066	2756	2388	1774	160
86	1346	374	768	2094	2743	942	2300	433	1655
172	2128	2081	2074	2237	1798	1196	1678	250	844
2353	1186	2052	1269	2044	2516	1460	63	882	2101
2532	605	23	1525	1164	538	1266	2621	2875	2776
184	510	1120	813	2238	2137	398	1352	550	1191
1313	2175	971	1048	1770	210	1277	1721	724	1861
566	1615	1170	1723	2586	467	2200	2153	1734	1340
560	1318	885	2848	2654	1633	1762	275	2410	385
2711	2550	2315	2204	1794	2526	2071	1225	2515	2844
2161	1599	584	1576						

Une liste supplémentaire de gagnants paraîtra dans quelques jours. Les possesseurs de billets ont donc intérêt à conserver leurs billets.

Les lots seront distribués aux gagnants, 14, rue du Curé, mardi de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h. ; mercredi même endroit et mêmes heures et les lots non retirés mercredi soir devront être réclamés au siège de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, 43, rue de la Gare.

LE CONCOURS SCOLAIRE

La distribution des prix alloués aux lauréats du Concours Scolaire organisé par la « Muse de Nadaud », sous les auspices du Comité de la « Journée des Mères », aura lieu le jeudi 29 juin à 4 h. 30, dans la salle de la Société de Gymnastique « L'Ancienne », rue du Grand Chemin, 8. Concurrents, institutrices, instituteurs et professeurs sont cordialement invités à y assister avec leurs familles qui y seront les bienvenues.

Toutes mesures ont été prises par le Comité correcteur pour éviter les inconvénients des comparaisons entre écoles : en principe, deux prix seront attribués à chaque établissement inscrit au concours.

Les résultats seront proclamés dans cette séance dont les organisateurs ont fait un gala artistique et littéraire qui illustrera comme il convient l'effort des 450 élèves représentant 45 écoles dont on veut fêter le mérite.

Voici le programme : « Carillon de l'Arlésienne », (Bizet), orchestre Symphonique sous la direction de M. Eugène Lecomte ; Hommage aux Mères, M. Napoleon Lefebvre, président de la « Muse de Nadaud » ; Sérénade, (Tirindelli ; La Chanson des Mères, (M. Alleguert, 1er ténor) ; Lecture du Palmarès, M. Clève, membre de la « Muse de Nadaud », secrétaire du Jury du Concours ; distribution des prix aux lauréats ; Adagietto (Bizet) ; Mlle Williems, dans son répertoire Duo, Mlle Williems et M. Alleguert ; production des compositions primées (prix d'excellence), Institution de Ségur, Institutut Turgot, Collège de Jeunes Filles, Institution Jeanne d'Arc ; Impromptu de (Schubert) ; Cœur d'Enfant, par M. Edmond Duyck, baryton, et Duo, le Son de nos Cloches, MM. Alleguert, Duyck ; production des compositions primées, (prix d'excellence), Institution Notre-Dame des Victoires, Ecole pratique de Filles, Demi-Pensionnat Saint-Louis, Institut Sévigné ; Duo Mlle Williems et M. Alleguert ; Marche Triomphale, de (Grieg).

Le piano sera tenu par Mme Lecomte, professeur au Conservatoire de Roubaix.

LE CONCOURS DE BALLONNETS

Les réponses aux cartes postales attachées aux ballonnets arrivent nombreuses tous les jours. Les intéressés sont priés de les remettre 43, rue de la Gare, où dans une dizaine de jours le classement définitif sera opéré. De nombreux et beaux prix seront décernés aux gagnants de ce concours.

ERA Margarine aux fruits d'Orient
COMME DU BEURRE
En vente dans toutes les épiceries

Locataires, prenez garde !

La Fédération des syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et environs rappelle aux commerçants cessionnaires de baux, aux commerçants sous-locataires (tenus au brasseur), que le dernier délai pour profiter de la prorogation est le 30 juin.

Elle leur rappelle que s'ils ont prorogé avant le 31 mars 1922, il est de leur intérêt de proroger à nouveau.

De plus, les commerçants dont la prorogation est terminée, où qui sont locataires d'après guerre, et qui auraient reçu congé doivent également faire opposition au congé avant le 30 juin.

Le bureau de renseignements sera ouvert jeudi 29 et vendredi 30, toute la journée, 10, place de la Liberté.

Le secrétaire-général, Jean DEARX.

LES FUNERAILLES DE M. A. HAGARD PRESIDENT DES ANCIENS S.-OFFICIERS

Les funérailles de M. Arsène Hagard, président du groupe des Anciens Sous-Officiers Français de Roubaix, ont eu lieu hier matin, à 9 heures.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Gœthals, vice-président ; Eugène Motte, président d'honneur ; Edouard Duquenne, président de l'Union Mutualiste ; Degand, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels ; Joseph Dubus, industriel ; Léopold Depoorter, ami personnel du défunt.

Le deuil était conduit par le frère du défunt.

Des discours ont été prononcés par MM. Gœthals Motte, Duquenne et Dewambrechies, président du groupe de Tourcoing.

AU NORD TOURISTE

L'Excursion cycliste du dimanche 2 juillet *à Douai*

Départ du siège social, 11, contour Saint-Martin, à à Roubaix, à 6 heures. Itinéraire : Hem, Forest, Ascq, la Plissatière (jonction avec les sociétaires de la section lilloise), Pont-à-Marcq (petit déjeuner), Bersée, Faumont, Douai. Dîner visite de la ville.

Retour à 16 heures, même itinéraire qu'à l'aller. Tombola gratuite. Total de l'itinéraire environ 85 kilomètres.

Les 14, 15 et 16 juillet : le littoral français, de Calais à Paris-Plage, par Calais, Boulogne, Le Portel, Camiers, Etaples. Le trajet se fera en chemin de fer, à l'aller de Tourcoing, Roubaix, Lille, jusqu'à Saint-Omer ; au retour, de Saint-Omer, jusqu'à Lille, Roubaix.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9,85

Au Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 27 juin, à 18 heures 30, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le docteur Leduc, maire. M. Albert Leveugle est désigné comme secrétaire de cette séance, qui continue celle du 20 courant.

Don d'un tableau. — Notre concitoyen, M. Carlos Buffin, artiste peintre réputé, sociétaire des Artistes Français, a fait don à notre musée d'une de ses œuvres intitulée : « La Place du Marché-aux-Herbes, Bruges ». On décide de placer cette œuvre dans la galerie d'entrée. Le Conseil adresse à M. Carlos Buffin l'expression de sa vive reconnaissance.

Hospices. — Le Conseil accepte l'acquisition d'une maison rue de la Cloche, 32, propriété des Hospices, en vue de la réalisation de l'alignement de ladite rue.

Tramways. — M. Nys communique à l'assemblée un vœu des commerçants et habitants du quartier de la Gare, au sujet du changement d'itinéraire du tramway de la ligne A. Ce vœu est signé de 22 commerçants.

M. le Maire répond que ce changement est provisoire et est nécessité pour l'exécution des tramways qui se font au pont Saint-Vincent et pour activer la correspondance entre les deux villes.

Legs de Mme veuve Leloir-Descamps. — Par testament olographe du 4 novembre 1913, Mme veuve Leloir-Descamps a institué Hospices de Tourcoing ses légataires universels, à charge de legs particuliers et aussi d'assurer l'exécution des dispositions suivantes :

« Je lègue à M. Jean-Baptiste Gustave « Dron, mon gendre, l'usufruit de tous mes « biens présents et à venir, avec dispense « de fournir caution.

« J'institue comme légataire universel les « Hospices civils de Tourcoing, à charge « de legs particuliers. Le surplus de ma « fortune revenant aux Hospices civils de « Tourcoing, après acquit des legs particuliers dont il sera ci-après question devra « faire de la part des Hospices civils de « Tourcoing l'objet d'un compte spécial. « Les revenus qu'il produira devront servir à acquitter les charges particulières « dont il vient d'être question, le surplus « des revenus devra être employé en totalité chaque année, au commencement de « novembre, à une distribution de dons de « vêtements et de chauffage au nom des « familles DRON et LELOIR, aux familles « nombreuses de nationalité française, aidées par la Sauvegarde des Nourrissons « et aux familles nombreuses et nécessiteuses dont les enfants suivent les écoles « publiques de la ville de Tourcoing. Un « tiers à la Sauvegarde et deux tiers aux « écoles. La Sauvegarde des Nourrisons « est chargée personnellement de faire la « distribution pour ce qui le concerne, le « legs universel est fait à charge des legs « particuliers suivants qui prendront effet « à l'extinction de l'usufruit de M. Dron ».

Mme Leloir dispose également dans son testament que les legs particuliers faitspar elle sont nets de droits de mutation, lesquels droits devront être avancés par les Hospices de Tourcoing comme charge de son legs universel et seront déduits ultérieurement par eux avec les intérêts capitalisés à 4 0/0 du montant de sa fortune ; cette restitution devant être opérée avant l'établissement du compte spécial dont il est question ci-dessus.

Ces dispositions testamentaires ont fait l'objet, à la date du 7 janvier dernier d'une délibération de la commission administrative des Hospices, qui a émis l'avis qu'il n'y a pas lieu pour l'établissement hospitalier, d'accepter le legs universel de Mme Leloir, car l'acceptation dudit legs serait onéreux pour les offspices, ceux-ci étant considérés comme simples intermédiaires chargés de gérer la succession et d'en répartir les revenus et tenus, par surcroît, d'avancer les droits de mutation, qui s'élèveront à plus de 60.000 francs.

C'est en se basant aussi sur le fait que les deux Associations des Dames Charitables et de la Sauvegarde des Nourrissons sont aujourd'hui d'utilité publique et ont, par suite, acquis la capacité juridique qui leur donne la faculté de recevoir des dons et legs, que la Commission administrative des Hospices a pris sa délibération du 7 janvier 1922.

De cette décision ne découlera aucun résultat contraire à l'exécution des volontés de la testatrice. M. le docteur Dron, gendre de Mme Leloir, possède un testament où il est lui-même investi du mandat de confiance attribué aux Hospices pour exécuter les volontés de Mme Leloir. C'est donc lui, estime la Commission qui pourrait se substituer aux Hospices comme légataire universel et qui aurait à répartir entre les œuvres bénéficiaires les libéralités faites en leur faveur.

Le Comité des Dames Charitables et de la Sauvegarde des Nourrissons appelée à se prononcer en ce qui concerne les legs qui leur sont dévolus, ont décidé d'accepter les dits legs avec toutes les charges qu'ils en traineront.

L'assemblée communale devant également délibérer à ce sujet, ratifie la décision prise par la commission des Hospices par délibération du 7 ajnvier 1922.

(A suivre).

Une victime de la barbarie allemande

Le Ministre de la guerre et des pensions vient d'ordonner l'inscription de la mention mort pour la France, en marge de l'acte de décès de M. Chares Vanheuverswyn, né le 29 août 1897, décédé à Tourcoing, le 5 novembre 1916.

Les personnes qui résidaient à Tourcoing fin 1916, se souviendront avec émotion de la mort tragique de ce jeune homme, étudiant à Lille fils de M. le docteur Charles Vanheuverswyn, domicilié à Lille, rue Pierre-Legrand, 41.

Amené à Tourcoing, de Fives-Lille, avec d'autres jeunes gens, il fut incarcéré dans l'immeuble 216, rue Winoc-Chocqueel, qui servait de dépôt pour les bataillons de discipline. C'est là qu'il fut lâchement tué par un soldat allemand qui lui transperça le corps de sa baïonnette.

Faites votre CUISINE
- au Gaz -
GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27, Rue Carnot.
— RAPIDITE, PROPRETE, ECONOMIE.

UNE GREVE DE TEINTURIERS

Les ouvriers teinturiers de la Maison Desurmont, rue de Menin, se sont mis en grève hier matin pour protester contre le renvoi injustifié d'un de leurs camarades.

Réunis à la Bourse du Travail, ils ont décidé de ne reprendre le travail que sous conditions de la réintégration de leur camarade.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL

Une réunion du Comité central, des Commissions des finances, technique, de la presse, et des présidents et secrétaires des comités de quartiers, aura lieu samedi 1er juillet « Café du Centre », place de la République, à 19 heures 30. Questions très importantes à l'ordre du jour.

CONCOURS DE STENO-DACTYLOGRAPHIE

Le concours régional de sténo-dactylographie, organisé sous les auspices de l'Institut Sténographique de France, a eu lieu dimanche dernier 25 juin, à l'Institut Colbert.

Le concours de dactylographie a réuni 70 concurrents.

91 candidats ont pris part aux épreuves de sténographie : épreuves de traduction, 53 candidats ; épreuves de vitesse, 38 candidats.

En dactylographie, la plus haute vitesse brute atteinte, a été de 240 mots en un quart d'heure, soit 63 mots environ par minute.

Les épreuves de sténographie ont fait l'objet d'une traduction à la vitesse de 140 mots par minute.

Ces diverses épreuves ont été envoyées pour correction à Paris. Les résultats paraîtront dans quelques semaines ; il seront centralisés à l'Institut Colbert.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Jeannine Delar, rue du Blanc-Seau, impasse de la Solidarité 2. — Georges Mespelaere, rue de Béthune, 19 — Pierre Bryxoo, rue Verte-Feuille, 8. — Roger Chate, rue Mantaigne, 97. — André Lorthiois, place Thiers, 8.

Publications. — Charles Mertens, s. p., et Céline Brassart, s. p. — Henri Goeman, trieur de laine et Madeleine Beernaert, soigneuse. — Henri Verleye, charretier et Marie Beernaert, soigneuse. — Georges Taylor, visiteur de tissus et Blanche Glorieux, ourdisseuse à Roubaix. — Camille Demeyere, maçon à Recoin et Anne Deney, trieuse de laine — Emile Delporte, mécanicien et Pauline Desplechin, fuseautière — Gaston Deleu, métallurgiste et Claire Planquart, retordeuse.

Décès. — Charles Masingarbe, 70 ans, rue d'Havré, 3. — Florimond Picavet, 72 ans, rue Nationale, 122.— Jérôme Carnen, 61 ans, rue de l'Union, 5.

Spectacles et Concerts

Ciné rue Houchard

CINE — BAL — SALON. — A 8 h. 1/2 précises, jeudi 29 juin, LES FORCES INVISIBLES, par le magicien spirite Italien

Danzetti

le plus fort médium du monde et sa compagnie, la mystérieuse RIA-CANTOLLINI ; l'homme à l'océan des lumières, M. DECASTE. Les plus curieux phénomènes de l'époque, après avoir parcouru toute l'Italie, où notamment elle donna 70 représentations au Théâtre Royal, à Naples, la tournée Danzetti parcourt en ce moment la France où belle obtient partout un succès sans précédent.

DANZETTI est le seul jusqu'ici qui peut vous confrer les Mystères de l'invisible sans truquage ni bluff. Il dévoilera en outre les trucs employés par les faux médiums pour faire croire à leur extraordinaire pouvoir.

Aperçu de quelques expériences :

La Mystérieuse M. de caste ; double vue l'Océan de mémoires ; la Bibliothèque universelle ; RIA CANTOLLINI, manifestations avec l'invisible matérialisation ; l'évitation métempsychose ; DANZETTI au pays du mystère ; la Main révélatrice ; apparitions ; disparitions ; un voyage à travers l'impossible ; dominations à l'état de veille et à l'état d'hypnose sur les spectateurs.

Ce spectacle est le plus troublant et le plus impressionnant de l'époque et peut être vu par tout le monde.

Prix des places des tournées : 2 fr., 3 fr. et 4 francs. — Location comme d'usage. 5.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

LA FRAUDE. — En apercevant trois douaniers qui étaient embusqués près de la ferme du Tambourins, deux fraudeurs s'empressèrent de déguerpir après avoir abandonné leur charge, soit 78 kilos de tabac.

Malgré la chasse qui leur fut faite, les fraudeurs réussirent à regagner le territoire belge. Les 78 kilos de tabacs ont été confisqués par la douane.

CROIX

RETOUR DU FRONT

Le 1er juillet arriveront à Croix les corps des victimes de la guerre réclamés par leurs veuves dont les noms suivent

Joseph Delbecq, victime civile, rue Jean-Jaurès, cour du Pavillon-Chinois ; Alphonse Bouquenoy, rue Gustave-Dubled, 58.

TOUFFLERS

Un vol de 10.000 francs

La gendarmerie de Lannoy a procédé, à la suite d'une enquête menée discrètement depuis quelques jours, à l'arrestation d'un berger, Adelin Delehouzé, âgé de 33 ans, occupé chez M. Duquesnoy, fermier du Château de Wasmes. Profitant de l'absence du cultivateur, Delehouzé s'était emparé d'une somme de dix mille francs, en billets de banque, placés dans un coffre-fort, dont la clef se trouvait à sa portée.

Soupçonnant le berger, d'être l'auteur du vol, M. Duquesnoy, à son retour, en informa la police, et c'est à la suite des aveux de Delehouzé, au cours de l'enquête, que ce dernier vient d'être arrêté et dirigé sur la prison de Lille. Au moment de son arrestation, il était encore porteur des 10.000 francs qui ont été restitués à son propriétaire.

LYS-LEZ-LANNOY

CONCERT. — Jeudi 29 juin, de 19 h. 30 à 21 heures, dans le parc ou château de feu M. Louis Boutemy, l'Harmonie « Les Amis Réunis » offrira un concert aux familles de ses membres actifs et honoraires.

Cette semaine dans
Le Réveil Illustré
L'EMPEREUR D'ANNAM A PARIS.
LES DEBUTS DE L'AEROSTATION DANS LE NORD, par BLANC LARTISAN.
PAPA, par Paul GIAFFERI.
LA VIE POUR RIRE, par André PIERRE.
A TRAVERS L'ACTUALITE.
NOS CONTES-CINEMA : « LA MAISON SANS PORTE NI FENETRE »,
AIRS CONNUS, par Marcel PERELLO.
« LA MENACE », conte, par Marius-Ary LEBLOND.
« L'EMPEREUR DES PAUVRES », roman-cinéma, par Félicien CHAMPSAUR.
« PAR LA FORCE ET PAR LA RUSE », cinéroman américain, par Ch. TORQUET.
LA MODE ET LE FOYER, par Cousine MADELEINE.
UN HOMME HEUREUX, par Jules TARDIEU.
CHRONIQUE GASTRONOMIQUE, par Paul ANNEQUIN.
CHOSES ET AUTRES.
En vente partout : 25 CENTIMES.
Réclamer le REVEIL ILLUSTRE à tous nos vendeurs et dépositaires.

TRAIN DE PLAISIR POUR LA MER

A partir du dimanche 2 juillet, et tous les dimanches et fêtes suivants, jusqu'à nouvel avis, la Compagnie du Nord mettra en marche un train de plaisir pour Dunkerque.

A L'ALLER : départ de Tourcoing, 6 h. 05 ; Roubaix, 6 h. 11 ; Croix, 6 h. 17 ; Lille, 6 h. 40 ; arrivée Dunkerque, 8 h. 25.

AU RETOUR : départ de Dunkerque, à 21 h. 10 arrivée à Lille, 22 h. 52 ; Croix, 23 h. 19 ; Roubaix, 23 h. 25 ; Tourcoing, 23 h. 32.

Grands Magasins
A. Debras
Grande-Place - ROUBAIX
MAISON POSSEDANT LE PLUS GRAND CHOIX de
VÊTEMENTS TOUT FAITS
pour Hommes, Dames et Enfants
Spécialité de Vêtements pour Dames
COSTUMES TAILLEURS ROBES, MANTEAUX, PEIGNOIRS, BLOUSES, JUPES & JUPONS, IMPERMÉABLES, CAOUTCHOUC, GABARDINE & SOIE
N.-B. — Les Magasins restent ouverts le Dimanche jusque midi.

SPORTS et JEUX

HIPPISME

Courses du Tremblay

MERCREDI 28 JUIN 1922

1re Course. — 1. Raglan (Allemand), g. 197 fr., p. 97.50 ; 2. Gulf Stream (Mac Gee), p. 49 fr. ; 3. Sonnah (Fruhinsholtz), p. 27 fr.

2e Course. — 1. Sapience (Garner), g. 12.50, p. 14 fr. ; 2. Flasque (Bellhouse), p. 19.50 ; 3. Arnoldania (Sharpe), p. 18 fr.

3e Course. — 1. Saint Illiers (Garner), g. 13.50, p. 15 fr. ; 2. White Wing (Sharpe), p. 13 fr. ; 3. Maître Gauthier (Atkinson), p. 48 fr.

4e Course. — 1. Shocking (Sharpe), g. 43 fr.

5e Course. — 1. Zénaïde (Esling), g. 94.50 p. 25.50 ; 2. Rosarita (Mac Gee), p. 21.50 ; 3. Evaprorée (Bartholomew), p. 18.50.

6e Course. — 1. Tahaa (O'Neill), g. 48.50, p. 26 fr. ; 2. Saint-Nabor (Maldon), p. 40.50.

ALCOOL de MENTHE
de RICQLÈS
saveur fraîche
parfum agréable
hygiène parfaite

CYCLISME

SOMAIN

GRAND PRIX DE L'IRIS (80 kilomètres)

Victoire de Jules DUBOIS sur Bicyclette « VANDEL »

C'est dimanche dernier que s'est disputé le « Grand Prix de l'Iris », organisé par l'excellente et ancienne Société « L'Iris-Club Somainois ».

Cette course à laquelle participèrent 46 coureurs obtint un très beau succès et fut très disputée.

La victoire revint à Jules DUBOIS, sur bicyclette « VANDEL », qui triompha avec 80 mètres d'avance après avoir mené toute la course et enlevé les 5 primes de passage qui se disputaient à Marchiennes, Orchies, Somain et Bouchain.

Voici le classement de cette intéressante course :

1er DUBOIS Jules, sur Bicyclette « VANDEL » pneus Hutchinson. — 2e DUBOIS Paul, à 80 mètres. — 3e POULAIN Joseph, à 300 mètres. — 4e COTTON. — 5e SENECAL, sur Bicyclette « VANDEL ». — 6e DENEUVILLIERS. — 7e DUCHATEAU. — 8e QUASTERMANS. — 9e DEMEYER. — 10e MATHIEU.

Le coureur PINOY Arsène arrivé 7e fut disqualifié pour infraction au règlement.

Félicitons les organisateurs d'avoir mis sur pied cette belle course, sans oublier les vainqueurs DUBOIS Jules et sa Bicyclette « VANDEL », marque qui ne compte plus ses victoires.

DOUAI

GRAND PRIX GRIFFON (120 kilomètres)

Victoire de DUBOIS Arthur, sur Bicyclette « LA NORDISTE »

Dimanche s'est disputé le « Grand prix GRIFFON », organisé par le « Cyclo-Club Douaisien », sur le parcours : Douai-Valenciennes-Cambrai-Arras-Douai, soit 120 kilomètres environ.

Cette course, très dure par suite du grand vent qui gênait les coureurs, obtint un véritable succès et fut très disputée par les 45 coureurs parmi lesquels les meilleurs régionaux et coureux Belges qui y participaient.

Confirmant son succès du dimanche précédent, le coureur DUBOIS Arthur, sur Bicyclette « LA NORDISTE » triompha de nouveau, malgré deux crevaisons entre Denain et Valenciennes.

Voici le classement de cette intéressante épreuve :

1re DUBOIS Arthur, sur bicyclette « LA NORDISTE », pneus Hutchinson. — 2e CAROUTE, d'Halluin. — 3e RACINE, de Cambrai. — 4e LEBRUN, de Roubaix. — 5e. PREUSS. — 6e VANHUYSSE. — 7e DECROIX. — 8e DUMORTIER. — 9e DEROMMELAERE. — 10e VANDENBUSCH.

Il est à remarquer les succès remportés par l'excellente marque de Bicyclette « LA NORDISTE » qui, dimanche dernier, triompha dans le « Grand Prix Ryssell », à Arras, et dans le « Grand Prix Delage », à Lille. 9543.

SOUS-LE-BOIS.

La course vélocipédique de 100 kilomètres a obtenu un grand succès. Voici le classement des premiers :

1er JUMET. — 2e VAN NEVELE, sur Bicyclette « LA LIBELLULE ». — 3e VAN MOL, sur Bicyclette « D. E. M. », à roulements indéréglables brevetés. —

Bicyclettes « D. E. M. » et « LIBELLULE » sont construites par Messieurs H. et G. DEMADE Frères, à BRUAY-SUR-ESCAUT (Nord). 6583.

BOURSE DE LILLE du 28 Juin 1922

CHARBONNAGES	C. pr.	C. du j.
Albi	406 ..	405 ..
» Part	10.8 ..	10 8 ..
Aniche	764 ..	760 ..
Anzin	962 ..	950 ..
Bethune	2017 ..	2015 ..
» 10%	195 ..	195 ..
Blanzy	1197 ..	... ..
Bruay	1826 ..	1821 ..
» 10%	183 ..	186 50
Carvin	634 ..	... ..
Ch. Boulonn.	900 ..	... ..
Clarence	3.0 50	303 ..
Courrières	312 ..	313 ..
Crespin	132 ..	132 25
Douchy	514 ..	... ..
Dourges	381 ..	381 ..
Escarpelle	780 ..	770 ..
Ferfay